

Dates pour l'année 2020 - 2021

Pour votre préparation au mariage, merci de retenir les 6 dates suivantes :

- ♦ **Mercredi 9 décembre 2020*** (20h30-22h) :
présentation du parcours
- ♦ **Dimanche 10 janvier 2021** (11h15-17h00) :
Homme et femme : le projet de Dieu
- ♦ **Dimanche 7 février 2021** (11h15-17h00) :
Liberté et engagement
- ♦ **Dimanche 14 mars 2021** (11h15-17h00) :
La joie du pardon
- ♦ **Dimanche 11 avril 2021** (11h15-17h00) :
Bien vivre le mariage
- ♦ **Dimanche 9 mai 2021** (11h15-17h00) :
Le « sacrement » du mariage

* (11 rue Pierre Villey, 75007 Paris)



Rencontre de Saint Anne et Saint Joachim

**« Frères,
Puisque vous avez été choisis par Dieu, que vous êtes
ses bien-aimés, revêtez votre cœur de tendresse et
de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Agis-
sez comme le Seigneur : Par-dessus tout cela, qu'il y
ait l'amour »**

St Paul aux Colossiens 3, 12-17

Le Mariage

*Se marier c'est s'ENGAGER
à AIMER de la force de l'Amour de Dieu
« comme le Christ a aimé l'Eglise »*



2020 - 2021



PAROISSE ST PIERRE DU GROS CAILLOU

92 rue St Dominique

75007 PARIS

Tél : 01.44.42.04.04

secretariat@stpierredugroscaillou.com

www.stpierredugroscaillou.com

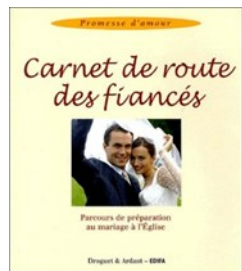
POURQUOI S'INSCRIRE ?

- Quel que soit le lieu où vous comptez vous marier, vous devez vous présenter à votre paroisse de résidence et normalement y suivre la préparation au mariage.

La préparation au mariage vous propose un parcours d'un an de réflexion sur les aspects humains et chrétien de votre mariage.

- Pour vous présenter et vous inscrire à la préparation au mariage, venez à la permanence d'accueil d'un prêtre ou d'un diacre de la paroisse si possible 1 an avant votre mariage.

Les permanences d'accueil sont : du mardi au vendredi, de 17h à 19h ; le samedi, de 10h30 à 12h.



ASPECTS PRATIQUES

- La préparation au mariage comprend une soirée introductive et cinq dimanches, animés par des prêtres et des couples de la paroisse. Les divers aspects du sacrement du mariage y sont présentés. Toutes les rencontres ont lieu à la paroisse.

- Notre préparation suit le *Carnet de route des fiancés*. C'est une méthode active où le couple est invité à réfléchir et échanger chaque semaine sur un thème.

- Chaque couple reçoit un accompagnateur (prêtre ou diacre), qui est responsable de constituer le dossier de mariage. Vous devrez lui communiquer une copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois) et un certificat de votre mariage civil.

- Une participation aux frais, de l'ordre de 150 euros pour les deux fiancés, vous sera demandée. Cette participation est indicative et ne doit en aucun cas constituer un frein à votre démarche.

LE DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION AU MARIAGE



Au début du parcours, une soirée présente la méthode du *Carnet de route des fiancés*.

Chacun des cinq dimanches de préparation reprend les thèmes travaillés en couple les semaines précédentes et se déroule selon le programme suivant :

- messe paroissiale à 11h15
- déjeuner
- présentation du thème du jour par le prêtre référent
- échange en groupes
- temps de prière
- témoignage par un couple de la paroisse (fin de la journée à 17h00)

Pendant le parcours, chaque couple rencontre plusieurs fois son accompagnateur, pour échanger sur le contenu de la préparation, constituer le dossier de mariage et, le cas échéant, préparer la célébration du mariage.